

COMMISSION DU CALENDRIER

(Championnats et Critériums Foot à 11)

Réunion du 27 novembre 2025

RAPPEL :

CATEGORIES ET DIVISIONS CONCERNÉES PAR LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE (FMI) POUR LA SAISON

2025 / 2026 : Toutes les compétitions hors Critériums +45 Ans et +55 Ans, sauf si souhait possibilité

-Si recours à une feuille de match papier, après la rencontre, sachez que le club recevant à l'obligation de garder une copie de la feuille de match (scanner, prendre une photo, photocopier...). Cela évitera que la Commission donne match perdu au club recevant après 2 appels de feuille de match manquante (article 13.2 des RSG du District du 94).

-Toutes les rencontres de la dernière journée de championnat (les deux dernières journées pour le championnat Seniors D1) d'un même groupe doivent être jouées le même jour à l'horaire officiel (hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison) (article 10.3 des RSG du District du 94). **Aucune demande de changement ne sera accordée par la commission**, les clubs devront prendre leurs dispositions (trouver un terrain de repli) pour que ces rencontres puissent être jouées aux dates et heures prévues par les calendriers.

Comment récupérer une feuille de match papier,

Site : districtduvaldemarne.fff.fr - Onglet : District -Rubrique : Documents Clubs (en bas)

Ou Cliquez sur le lien : <https://districtvaldemarne.fff.fr/wp-content/uploads/sites/99/2021/09/FM-VIERGE.pdf>

AVIS IMPORTANT !

Suite à des disfonctionnements de la FMI, les amendes pour non-utilisation de celles-ci n'ont pas été appliquées pour les journées de championnat depuis le début de saison.

Elles sont mises en application à compter des journées 15 et 16 NOVEMBRE 2025,

(Ne pas tenir compte de la parution arrêté à la date du 09/11/25)

le tuto explicatif est consultable à la UNE de notre site internet :

<https://districtvaldemarne.fff.fr/simple/fmi-paramétrages-et-bonnes-pratiques/>

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Rappel Article 44-2 des RSG du District du Val de Marne :

« Non envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie, après deux réclamations de la Commission compétente par l'intermédiaire du Journal Numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe financier du District du Val de Marne de Football et **match perdu par pénalité au club recevant**, le club visiteur conservant sur la base du rapport d'un officiel désigné le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre ».

1^{er} Appel de Feuilles de matchs manquantes

U16 D3 :

Dimanche 19/10/2025

53478007	50655.1	860294	Villeneuve Afc 22	530263	Arcueil Com 21
----------	---------	--------	-------------------	--------	----------------

U16 D4 :

Dimanche 09/11/2025

55041005	56380.1	500031	Choisy Le Roi As 23	560655	F.C. D'Alfortville 22
----------	---------	--------	---------------------	--------	-----------------------

Dimanche 16/11/2025

55040972	56347.1	500031	Choisy Le Roi As 23	514388	Nogent S/Marne F.C. 23
----------	---------	--------	---------------------	--------	------------------------

FEUILLES DE MATCH INFORMATISEES

Article 44-3 du règlement sportif général –

Non utilisation de la feuille de match informatisée. Le club responsable de l'impossibilité de recourir à la FMI encourt les sanctions suivantes :

- En cas de 1^{ère} non-utilisation : avertissement
 - En cas de 2^{ème} non-utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois, à compter de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : amende fixée en annexe 2 du RSG du District du Val de Marne
 - En cas de 3^{ème} non-utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.
- Toutes les compétitions hormis les Critériums Anciens + 45 ans et + 55 ans doivent être couvertes par la feuille de match informatisée (FMI). Le club fautif (recevant et/ou visiteur) de la non-utilisation de la FMI s'expose aux sanctions suivantes :
- En cas de 1^{ère} non-utilisation : **avertissement**
 - En cas de 2^{ème} non-utilisation dans les 3 mois : **amende de 100 EUROS**
 - En cas de 3^{ème} non-utilisation ou plus dans les 3 mois : **match perdu par pénalité (0 but, -1 point)**

Liste des équipes fautives de la non-utilisation de la FMI (au 16/11/2025) :

COMPETITIONS / CLUBS	1 ^{ère} non-utilisation (Avertissement)	2 ^{ème} non-utilisation (Amende 100€)	3 ^{ème} non-utilisation (Match perdu par pénalité)
U18 D2 Cachan Co Asc 21	16/11/2025		
U16 D1 Avenir Sportif Orly 21	09/11/2025		
U16 D2 Choisy Le Roi As 23	16/11/2025		
U16 D3 Val De Fontenay As 21	09/11/2025		
U16 D4 Choisy Le Roi As 23	09/11/2025		
U15F Sucy F.C. 1	16/11/2025		
U13F C Avenir Sportif Orly 1	16/11/2025		

INFORMATIONS CALENDRIERS 2025 & 2026

Attention ! rappel, ne pas tenir compte des numéros des journées, mais des dates CALENDAIRES.

FUTSAL D2 – Poule B

Intégration du club de **LES GRANDS DU QUARTIER** à la place de VILLENEUVE ABLON CO qui était Forfait Général. *Avis aux clubs de ce groupe.*

RAPPEL: CALENDRIER U16 D4

Comme annoncé, pour donner suite à nombreux Forfaits Généraux, le calendrier U16 D4 A été intégralement refait. Passage à un groupe de 12 (au lieu de 2 groupes de 10)

Comme cela avait été indiqué, les résultats des matchs déjà joués ont été saisis, en ayant modifié la date des rencontres au 05 Octobre 2025.

Vous pouvez consulter dès à présent votre Foot club qui est à jour et sur le site internet du District.

Matches non joués à ce jour :**Merci de faire des propositions pour jouer ces rencontres – Accord des deux clubs nécessaires**

U16 D4 / U16 D4 -Poule Unique				Poule Unique A 12 Eq		142
Dimanche 05/10/2025						
55040952	56327.1	541437	Bonneuil S/Marne Csm 22	500031	Choisy Le Roi As 23	Résultat non saisi
55040953	56328.1	590215	Ent Gentilly Arcueil 21	535547	Ent. Santeny Mandres 22	Résultat non saisi
55040954	56329.1	514388	Nogent S/Marne F.C. 23	582118	Sfc Canaverois 21	Résultat non saisi
55040955	56330.1	542388	Maisons Alfort Fc 23	580485	Villeneuve Ablon U.S 22	Résultat non saisi
55040956	56331.1	535208	Val De Fontenay As 22	560655	F.C. D'Alfortville 21	Résultat non saisi

RAPPEL : CALENDRIER U18 D3**Comme annoncé, pour donner suite à nombreux Forfaits Généraux, le calendrier U18 D3****A été intégralement refait. Passage à un groupe de 12****(au lieu de 2 groupes de 10)***Comme cela avait été indiqué dans notre courriel, les résultats des matchs déjà joués ont été saisis, en ayant modifié la date des rencontres (05 octobre 2025 et 19 octobre 2025).***Vous pouvez consulter dès à présent votre Foot club qui est à jour et sur le site internet du District.****Matches non joués à ce jour :****Merci de faire des propositions pour jouer ces rencontres – Accord des deux clubs nécessaires**

U18 D3 -Poule Unique / U18 D3				Poule Unique A 12 Eq		144
55118065	56552.1	500651	Boissy F.C. 21	534669	Marolles Fc 21	Résultat non saisi
55118066	56553.1	541437	Bonneuil S/Marne Csm 22	582118	Sfc Canaverois 21	Résultat non saisi
55118067	56554.1	500012	Charenton Cap 22	530263	Arcueil Com 21	Résultat non saisi
55118068	56555.1	514388	Nogent S/Marne F.C. 22	500716	Hay Les Roses Ca 21	Résultat non saisi
55118069	56556.1	542388	Maisons Alfort Fc 22	512963	Thiais F.C. 22	Résultat non saisi
55118070	56557.1	590215	Ent Gentilly Arcueil 21	500004	Vitry Ca 22	Résultat non saisi
Dimanche 19/10/2025						
55118071	56558.1	512963	Thiais F.C. 22	500004	Vitry Ca 22	Résultat non saisi
55118072	56559.1	500716	Hay Les Roses Ca 21	542388	Maisons Alfort Fc 22	Résultat non saisi
55118073	56560.1	530263	Arcueil Com 21	514388	Nogent S/Marne F.C. 22	Résultat non saisi
55118074	56561.1	534669	Marolles Fc 21	500012	Charenton Cap 22	Résultat non saisi
55118075	56562.1	582118	Sfc Canaverois 21	500651	Boissy F.C. 21	Résultat non saisi